

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 octobre 2011

CP 11/10-18

L'an deux mil onze, le 24 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac. ;

Excusé ayant donné procuration de vote : /

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DES LOISIRS
EN TARN-ET-GARONNE**

Dans le cadre de la politique départementale pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne, l'Assemblée Départementale a approuvé les autorisations d'engagements suivants pour l'exercice 2011 :

- **26 000 €** pour le soutien aux sportifs de haut niveau et sponsoring (engagement à la présente Commission de 24 850 €) article 657411, sous-fonction 32,
- **3 600 €** pour la participation à l'organisation de manifestations sportives scolaires exceptionnelles ou la participation de collégiens aux phases finales de championnats de France (engagement à la présente Commission de 1 430 €) article 67457, sous-fonction 221,
- **238 000 €** pour le développement du sport de masse (fonctionnement des Comités Sportifs Départementaux et aides aux Clubs pour l'acquisition de matériel), dont un engagement à la présente Commission de 1 314 €, article 65746, sous-fonction 32,
- **30 000 €** pour la participation à l'organisation de manifestations exceptionnelles (engagement à la présente Commission de 3 500 €), article 67453, sous-fonction 32.

Compte tenu des dossiers en notre possession, je vous propose d'examiner les propositions de répartition des subventions jointes en annexe, relatives aux crédits susvisés.

Au préalable, je tiens à vous rappeler les critères d'attribution de ces aides financières, scrupuleusement respectés dans les propositions qui vous sont soumises ce jour.

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Cette politique vise le soutien aux sportifs ou équipes respectant les principes suivants :

- évoluer dans des compétitions nationales organisées par sa fédération de tutelle, ou dans des compétitions internationales,
- être lié à d'autres partenaires départementaux, mais aussi fédéraux,
- accepter d'apposer le logo du Conseil Général, soit sur ses vêtements, soit sur le matériel nécessaire à la pratique du sport considéré, ou tout autre support publicitaire.

MANIFESTATIONS SPORTIVES SCOLAIRES EXCEPTIONNELLES

Ces subventions sont destinées à soutenir l'organisation de manifestations sportives scolaires exceptionnelles, ou à contribuer à la prise en charge des frais de déplacement inhérents à la participation de collégiens aux phases finales de championnats de France.

SPORT DE MASSE

Fonctionnement des Comités Sportifs Départementaux

Les subventions de fonctionnement attribuées aux Comités Sportifs Départementaux et Clubs Uniques, ont pour objectif :

- de contribuer aux actions de formation des cadres,
- de contribuer aux actions en direction des jeunes,
- de contribuer, pour certains d'entre eux, à la rémunération d'un conseiller sportif départemental.

Subvention pour l'acquisition de matériel

- Permettre l'achat de matériel sportif technique, pédagogique et d'arbitrage,
- Dépense subventionnable minimale : 610 € TTC,
- Dépense subventionnable maximale : 7 650 € TTC,
- Taux de subvention : 30 %

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Cette politique vise à soutenir financièrement les clubs et les comités, dans l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles, inscrites au calendrier de leur fédération ou ligue de tutelle.

Je vous précise que ces manifestations peuvent avoir, soit un caractère récurrent, soit un caractère unique et novateur.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur les tableaux joints et me faire connaître votre décision.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions accordées au titre de la politique départementale pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne, pour un montant global de 31 094 € ;
- Impute les dépenses correspondantes aux articles :
 - . 657411, sous-fonction 32 au titre du soutien aux sportifs de haut niveau et sponsoring,
 - . 67457, sous-fonction 221 au titre de la participation à l'organisation de manifestations sportives scolaires exceptionnelles ou la participation de collégiens aux phases finales de championnats de France,
 - . 65746, sous-fonction 32 au titre du développement du sport de masse,
 - . 67453, sous-fonction 32 au titre de la participation à l'organisation de manifestations exceptionnelles

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

MANIFESTATIONS SCOLAIRES EXCEPTIONNELLES - 2011

ASSOCIATIONS SPORTIVES DES COLLEGES

N°	COLLEGE	OBJET	SUBVENTION ACCORDEE
1	COLLEGE JEAN ROSTAND VALENCE-D'AGEN	Participation au championnat de France d'équitation sur poneys à Bagnère-de-Bigorre EDU01996	950 €
2	COLLEGE PIERRE BAYROU SAINT-ANTONIN- NOBLE-VAL	Participation au championnat de France d'escalade à Poitiers EDU01997	480 €
TOTAL			1 430 €

Le Président,

SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU - SSHN

Dossiers 2011

CP 11/10-18an

N° ORDRE	TITRE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	SUBVENTION ACCORDEE
1	Christophe THEAU (Saint-Porquier)	Sponsoring – karting ; participation au championnat de France SPO03750	1 000 €
2	AVENIR CYCLISTE NEGREPELISSIE	Participation aux diverses épreuves nationales et régionales SPO03746	2 500 €
3	LES ARCHERS DE CASTELSARRASIN	Sponsoring – tir à l'arc ; participation à des compétitions nationales SPO03964	400 €
4	SPORTING CLUB NEGREPELISSIE SECTION TWIRLING	Participation de 12 athlètes à la Coupe du Monde de twirling bâton en Floride SPO03846	1 000 €
5	Colyne MESTRE (Castelsarrasin)	Sponsoring – Tir à l'arc ; acquisition d'un fauteuil pour la pratique handisport SPO03965	1 450 €
6	Jean-Philippe BELLOC (Les Barthes)	Sponsoring – automobile ; participation aux 24 heures du Mans et diverses courses internationales d'endurance SPO03969	2 500 €
7	David MUSCAT (Labastide-Saint-Pierre)	Sponsoring – moto ; participation au championnat de France moto-vitesse-superbike SPO03923	2 000 €
8	Sébastien SANDRI (Barry-d'Islemade)	Sponsoring - aéronautique; participation au tour de France aérien des jeunes pilotes SPO03968	1 000 €
9	USM TENNIS DE TABLE (Montauban)	Sponsoring - évolution en Nationale 3 de tennis de table SPO03922	1 500 €
10	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE LABASTIDE-SAINT-PIERRE	Sponsoring – gymnastique ; participation aux championnats de France de GRS à Massy SPO03967	1 500 €
11	COMITE DES PYRENEES DE BRIDGE	Sponsoring – bridge ; promotion du bridge de haut niveau et organisation du tournoi régional de Montauban SPO03911	2 000 €

SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU - SSHN

N° ORDRE	TITRE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	SUBVENTION ACCORDEE
12	COMITE DEPARTEMENTAL DE ROLLER SKATING	Sponsoring – roller skating ; pour l'ensemble des athlètes de haut niveau de Tarn-et-Garonne SPO03966	3 600 €
13	PONEY CLUB DES ALLEGRES (Montauban)	Participation et titre d'une cavalière au Championnat de France de sauts d'obstacles SPO03978	1 000 €
14	ASSOCIATION CHEVAL PONEY CLUB DES DEUX RIVES « EQUILOISIRS »	Participation aux championnats de France en CLUB 2 SPO03957	1 200 €
15	JOUANY Mathieu (Villemade)	Participation aux compétitions nationales de kayak en catégorie free-style SPO03977	800 €
16	MOISSAC JUDO	Sponsoring -pour le soutien d'un jeune sportif de haut niveau SPO03975	700 €
17	VALLEZ Gilbert (Montauban)	Sponsoring – badminton, participation de Thomas VALLEZ à des compétitions nationales et internationales SPO03976	700 €
TOTAL GENERAL			24 850 €

Le Président,

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES 2011

N° Ordre	Association	Objet	Discipline	Coût Global	Subvention
1	FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	Organisation du 35ème championnat de France doublette provençal (complément) SPO03986	Pétanque	100 000 €	3 500 €
TOTAL GENERAL					3 500 €

Le Président,

DOSSIERS 2011

MATERIEL 2011

N°	ASSOCIATION	OBJET	COUT TTC	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION ACCORDEE(30 %)
1	JUDO CLUB BEAUMONTOIS	Achat de tatamis de sport de combat (complément) SPO03987	9 000,00 €	2 550 €	765 €
2	SPORT BOULES CASTELSARRASINOIS	Achat de tenues, jeux de boules, tapis d'entraînement... etc SPO03737	3 130,00 €	1 830 €	549 €
TOTAL MATERIEL					1 314 €

Le Président,